



PROGRAMME FORMATIONS

2024-2026

Autorisation conduite – Chariots élévateurs

Autorisation de conduite – Plateformes Elévatrice Mobile de Personnel - PEMP

Autorisation de conduite – Grue Auxiliaire de Chargement de Véhicules - GAVC

Autorisation de conduite – Engins de Chantier

Conduite en sécurité de ponts roulants

Port et utilisation du harnais - Formation travaux en hauteur

Tarifs 2024

Toutes les formations proposées par Méca Contrôle sont de type intra-entreprise.

Le tarif est de **670 € HT** par journée de formation. (pour les départements 16-17-79-86)

Nous consulter pour les départements limitrophes (24-33-85)

Délais de mise en place d'une formation :

minimum 2 semaines après réception de votre demande par :

mail : t.maillard@mecacontrole.fr

tel : 07 83 44 39 90

courrier : 1 allée de la Garenne, 17870 Loire les Marais

AUTORISATION CONDUITE CHARIOTS ELEVATEURS

OBJECTIFS - APTITUDES VISEES :

Être capable à l'issue de la formation, de conduire et d'utiliser un chariot automoteur de manutention à conducteur porté dans le respect des règles de sécurité.

Prendre le recul nécessaire pour mobiliser toutes les compétences acquises afin de travailler en sécurité

PREREQUIS - PUBLIC CONCERNE :

- Toute personne de plus de 18 ans appelée à manipuler un chariot automoteur à conducteur porté.
- Toute personne présentant les aptitudes médicales et psychotechniques requises.
- Connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension des instructions

PROGRAMME DE LA FORMATION - COMPETENCES VISEES :

- **Formation théorique** (0,5 jour)

Présentation des candidats & du formateur,

Rappel du contexte réglementaire,

Instances et organismes de prévention,

Responsabilités et devoirs,

Règles de conduite,

Connaissance de l'appareil et de son utilisation,

Conditions d'utilisation, de stabilité et capacité de charge

Vérifications à la charge de l'utilisateur

- **Formation pratique** (0,5 jour)

Prise de poste et adéquation,

Circulation et manœuvres

Rappel des règles lors des opérations de gerbage, chargement, charge volumineuse, ...

Fin de poste, entretien et maintenance.



A l'issue de la formation avoir acquis les compétences permettant de vérifier l'adéquation du matériel en fonction du travail à réaliser, de comprendre et maîtriser le fonctionnement de l'appareil afin de réaliser des manipulations en sécurité

INFORMATION SUR LA SECURITE – EPI

- Chaque stagiaire devra s'équiper d'une tenue de travail, de chaussures de sécurité, de gants de manutention et d'un casque anti-bruit en fonction de l'équipement et / ou son environnement d'utilisation.

- L'entreprise mettra à disposition un chariot élévateur à jour de ses vérifications générales périodiques, une zone d'évolution sécurisée, ainsi que des charges pour la réalisation des exercices pratiques

PEDAGOGIE - INTERVENANT - DUREE DE LA FORMATION :

- Formation théorique magistrale et participative en salle sous forme de diaporamas et films.

- Formation pratique démonstrative pour l'application pratique.

- Le formateur est spécialiste en prévention dans le domaine de la manutention par la réalisation régulière de mission d'inspection et d'assistance technique.

- Durée de la formation : variable selon le niveau d'expérience des apprenants - Formation en intra-entreprise - durée minimale : une journée soit 7,00 h

- Nombre de participants limité à 8 stagiaires.

PROCEDURE DE VALIDATION DES ACQUIS

Contrôle des connaissances théorique sous forme de QCM et évaluation du savoir-faire pratique avec examen en continu.

Un Tableau de satisfaction et d'évaluation des formations est disponible sur simple demande.

SANCTION DE LA FORMATION

Avis sur la délivrance de l'autorisation de conduite aux participants ayant répondu aux exigences des différentes étapes du stage. Cet avis sera adressé à l'employeur du participant.

Autorisation de conduite Plateformes Elévatrice Mobile de Personnel « PEMP »

OBJECTIFS - APTITUDES VISEES :

Être capable à l'issue de la formation, de conduire et d'utiliser une plateforme élévatrice de personnel dans le respect des règles de sécurité.

Prendre le recul nécessaire pour mobiliser toutes les compétences acquises afin de travailler en sécurité

PREREQUIS :

- Toute personne de plus de 18 ans appelée à utiliser une plateforme élévatrice de personnel.
- Toute personne présentant les aptitudes médicales et psychotechniques requises.
- Connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension des instructions

PROGRAMME DE LA FORMATION – COMPETENCES VISEES :

- Formation théorique:

Présentation des candidats & du formateur,
Rappel du contexte réglementaire,
Instances et organismes de prévention,
Responsabilités et devoirs,
Les différentes catégories de PEMP: Caractéristiques,
avantages et inconvénients,
Les principaux risques : renversement, chute, heurt,
électrisation,

Les règles de stabilité et de mise en œuvre, de conduite,
de circulation et de stationnement,
Les distances de sécurité avec les conducteurs
électriques,
Les organes de sécurité,
Consignes et manœuvres liées à l'utilisation des postes
de secours
Vérifications à la charge de l'utilisateur

- Formation pratique :

Prise de poste et adéquation,
Circulation et manœuvres
Déplacement, positionnement, calage

Utilisation des postes de dépannage et/ou secours,
Fin de poste, entretien et maintenance.

A l'issue de la formation avoir acquis les compétences permettant de vérifier l'adéquation du matériel en fonction du travail à réaliser, de comprendre et maîtriser le fonctionnement de l'appareil afin de réaliser des manipulations en sécurité

INFORMATION SUR LA SECURITE – EPI :

Chaque stagiaire devra s'équiper d'une tenue de travail, de chaussures de sécurité, de gants de manutention, d'un casque anti-bruit en fonction de l'équipement et / ou son environnement d'utilisation, d'un harnais anti-chute et d'un casque. L'entreprise mettra à disposition une PEMP (de type 1B et/ou 3B suivant la formation demandée) à jour de ses vérifications générales périodiques, une zone d'évolution pour la réalisation des exercices pratiques.

PEDAGOGIE - INTERVENANT - DUREE DE LA FORMATION :

- Formation théorique magistrale et participative en salle sous forme de diaporamas et films.
- Formation pratique démonstrative pour l'application pratique.
- Le formateur est spécialiste en prévention dans le domaine de la manutention par la réalisation régulière de mission d'inspection et d'assistance technique.
- Durée de la formation : variable selon le niveau d'expérience des apprenants - Formation en intra-entreprise - durée minimale : une journée soit 7,00 h
- Nombre de participants limité à 6 stagiaires.

PROCEDURE DE VALIDATION DES ACQUIS

Contrôle des connaissances théorique sous forme de QCM et évaluation du savoir-faire pratique avec examen en continu. Un Tableau de satisfaction et d'évaluation des formations est disponible sur simple demande.

SANCTION DE LA FORMATION

Avis sur la délivrance de l'autorisation de conduite aux participants ayant répondu aux exigences des différentes étapes du stage.

Cet avis sera adressé à l'employeur du participant.

Autorisation de conduite – Grue Auxiliaire de Chargement de Véhicules (GAVC)

OBJECTIFS - APTITUDES VISEES :

Être capable à l'issue de la formation, de conduire et d'utiliser en sécurité une grue hydraulique auxiliaire de chargement de véhicule et obtenir un avis d'aptitude à la conduite.

Prendre le recul nécessaire pour mobiliser toutes les compétences acquises afin de travailler en sécurité

PREREQUIS :

- Toute personne de plus de 18 ans appelée à utiliser une plateforme élévatrice de personnel.
- Toute personne présentant les aptitudes médicales et psychotechniques requises.
- Connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension des instructions

PROGRAMME DE LA FORMATION – COMPETENCES VISEES :

- Formation théorique

Présentation des candidats & du formateur,
Rappel du contexte réglementaire,
Instances et organismes de prévention,
Responsabilités et devoirs,
Règles de conduite,
Connaissance de l'appareil et de son utilisation,
Conditions d'utilisation, de stabilité et capacité de charge
Vérifications à la charge de l'utilisateur

- Formation pratique

Prise de poste et adéquation,
Mise en place et manœuvres
Rappel des règles lors des opérations de chargement / déchargement, Conduite avec ou sans télécommande, ...
Fin de poste, entretien et maintenance.



A l'issue de la formation avoir acquis les compétences permettant de vérifier l'adéquation du matériel en fonction du travail à réaliser, de comprendre et maîtriser le fonctionnement de l'appareil afin de réaliser des manipulations en sécurité

INFORMATION SUR LA SECURITE – EPI

Chaque stagiaire devra s'équiper d'une tenue de travail, de chaussures de sécurité, de gants de manutention, d'un casque et de protections anti-bruit en fonction de l'équipement et / ou son environnement d'utilisation.

L'entreprise mettra à disposition un véhicule équipé d'une grue de chargement auxiliaire à jour de ses vérifications générales périodiques, une zone d'évolution, ainsi que des charges pour la réalisation des exercices pratiques

PEDAGOGIE - INTERVENANT - DUREE DE LA FORMATION :

- Formation théorique magistrale et participative en salle sous forme de diaporamas et films.
- Formation pratique démonstrative pour l'application pratique.
- Le formateur est spécialiste en prévention dans le domaine de la manutention par la réalisation régulière de mission d'inspection et d'assistance technique.
- Durée de la formation : variable selon le niveau d'expérience des apprenants - Formation en intra-entreprise.- durée minimale : une journée soit 7,00 h
- Nombre de participants limité à 6 stagiaires.

PROCEDURE DE VALIDATION DES ACQUIS

Contrôle des connaissances théorique sous forme de QCM et évaluation du savoir-faire pratique avec examen en continu.

SANCTION DE LA FORMATION

Avis sur la délivrance de l'autorisation de conduite aux participants ayant répondu aux exigences des différentes étapes du stage.

Cet avis sera adressé à l'employeur du participant.

OBJECTIFS - APTITUDES VISEES :

Acquérir ou réactualiser les compétences théoriques et pratiques pour la conduite d'engin de chantier en toute sécurité.
Prendre le recul nécessaire pour mobiliser toutes les compétences acquises afin de travailler en sécurité.

PREREQUIS :

Pour participer à cette formation l'ensemble des stagiaires doivent être âgé de 18 ans au minimum et présenter les aptitudes médicales requises.

PROGRAMME DE LA FORMATION – COMPETENCES VISEES :**- Formation théorique:**

Présentation des candidats & du formateur,
Rappel du contexte réglementaire,
Instances et organismes de prévention,
Responsabilités et devoirs
Technologie et connaissance des engins :
Préparation à la mise en route, Précaution lors de l'arrêt, consignes spécifiques
Les principaux risques : renversement, heurt,
Vérifications à la charge de l'utilisateur

- Formation pratique :

Prise de poste et adéquation,
Circulation et manœuvres
Déplacement, positionnement, calage
Fin de poste, entretien et maintenance.



A l'issue de la formation avoir acquis les compétences permettant de vérifier l'adéquation du matériel en fonction du travail à réaliser, de comprendre et maîtriser le fonctionnement de l'appareil afin de réaliser des manipulations en sécurité

INFORMATION SUR LA SECURITE – EPI :

Chaque stagiaire devra s'équiper d'une tenue de travail, de chaussures de sécurité, de gants de manutention, d'un casque anti-bruit en fonction de l'équipement et / ou son environnement d'utilisation, d'un gilet haute visibilité et d'un casque. L'entreprise mettra à disposition un engin de chantier (de type correspondant la formation demandée) à jour de ses vérifications générales périodiques, une zone d'évolution pour la réalisation des exercices pratiques.

PEDAGOGIE - INTERVENANT - DUREE DE LA FORMATION :

- Formation théorique magistrale et participative en salle sous forme de diaporamas et films.
- Formation pratique démonstrative pour l'application pratique.
- Le formateur est spécialiste en prévention dans le domaine de la manutention par la réalisation régulière de mission d'inspection et d'assistance technique.
- Durée de la formation : variable selon le niveau d'expérience des apprenants - Formation en intra-entreprise.- durée minimale : une journée soit 7,00 h
- Nombre de participants limité à 6 stagiaires.

PROCEDURE DE VALIDATION DES ACQUIS :

Contrôle des connaissances théorique sous forme de QCM et évaluation du savoir-faire pratique avec examen en continu.

SANCTION DE LA FORMATION :

Avis d'autorisation de conduite délivré par le responsable de la formation, aux participants ayant répondu aux exigences des différentes étapes du stage.

Cet avis sera adressé au responsable de service de sécurité de l'établissement.

OBJECTIFS - APTITUDES VISEES :

Être capable à l'issue de la formation, de manipuler un pont roulant à commande par boîte à boutons et/ou radiocommande dans les meilleures conditions de sécurité pour les personnes, les marchandises et le matériel conformément aux conditions de l'autorisation de conduite remise par son employeur.

Réaliser les opérations de prise de poste et de fin de poste. Choisir et mettre en œuvre les accessoires d'élingage appropriés à la charge pour lever et transférer des charges. Rendre compte des anomalies et difficultés rencontrées dans l'exercice de la conduite du pont roulant.

Prendre le recul nécessaire pour mobiliser toutes les compétences acquises afin de travailler en sécurité

PREREQUIS - PUBLIC CONCERNE :

- Toute personne de plus de 18 ans souhaitant acquérir ou ayant une expérience dans la conduite des ponts roulants.
- Toute personne présentant les aptitudes médicales et/ou psychotechniques requises.
- Connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension des instructions

PROGRAMME DE LA FORMATION – COMPETENCES VISEES :**- Formation théorique**

Réglementation et textes en vigueur
Définition du poste de pontier
Responsabilités du pontier
Technologie élémentaire des ponts roulants
Méthodologie de levage
L'élingage des charges
Consignes de sécurité
Gestes de commandement.

- Formation pratique

Réaliser les opérations de prise de poste
Savoir utiliser en sécurité un pont roulant, hors situation au poste de travail
Savoir utiliser un pont roulant et appliquer les modes opératoires en situation au poste de travail
Mettre en œuvre les opérations à effectuer en cas d'anomalie, de panne et après réparation d'un pont roulant, selon procédures de l'entreprise
Savoir réaliser les opérations de fin de poste en général

A l'issue de la formation avoir acquis les compétences permettant de vérifier l'adéquation du matériel en fonction du travail à réaliser, de comprendre et maîtriser le fonctionnement de l'appareil afin de réaliser des manipulations en sécurité

**INFORMATION SUR LA SECURITE – EPI**

- Chaque stagiaire devra s'équiper d'une tenue de travail, de chaussures de sécurité, de gants de manutention et d'un casque anti-bruit en fonction de l'équipement et / ou son environnement d'utilisation.
- L'entreprise mettra à disposition un pont roulant à jour de ses vérifications générales périodiques, une zone d'évolution sécurisée, ainsi que des charges pour la réalisation des exercices pratiques

PEDAGOGIE - INTERVENANT - DUREE DE LA FORMATION :

- Formation théorique magistrale et participative en salle sous forme de diaporamas et films.
- Formation pratique démonstrative pour l'application pratique.
- Le formateur est spécialiste en prévention dans le domaine de la manutention par la réalisation régulière de mission d'inspection et d'assistance technique.
Durée: variable selon le niveau d'expérience des apprenants - Formation en intra-entreprise.
- Nombre de participants limité à 10 stagiaires.

PROCEDURE DE VALIDATION DES ACQUIS

Contrôle des connaissances théorique sous forme de QCM et évaluation du savoir-faire pratique avec examen en continu.

SANCTION DE LA FORMATION

Avis sur la délivrance de l'autorisation de conduite aux participants ayant répondu aux exigences des différentes étapes du stage.

Cet avis sera adressé à l'employeur du participant.

Port et utilisation du harnais - Formation travaux en hauteur

OBJECTIFS - APTITUDES VISEES :

En fin de formation, les participants devront être capables d'accéder en sécurité à un poste de travail en hauteur ; de définir, mettre en place et utiliser les points d'ancrage.

Prendre le recul nécessaire pour mobiliser toutes les compétences acquises afin de travailler en sécurité

PREREQUIS - PUBLIC CONCERNE :

- Toute personne de plus de 18 ans souhaitant acquérir ou ayant une expérience dans le travail en hauteur et le port des EPI adaptés.
- Toute personne présentant les aptitudes médicales et/ou psychotechniques requises.
- Connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension des instructions

PROGRAMME DE LA FORMATION :

- Présentation des candidats & du formateur,
- Accidents et risques liés aux travaux en hauteur,
- Contexte réglementaire, Instances et organismes de prévention,
- Définition, identification, mise en place et utilisation des moyens de protection collective (fixes, mobiles, PEMP).
- Définition, identification, mise en place et utilisation des moyens de protection individuelle (Harnais et accessoires de liaison, systèmes anti-chutes, Classes des différents types d'ancrages).
- Risques et conséquences d'une chute.
- Choix, port et utilisation d'un harnais.
- Mise en situation pratique : Exercices d'utilisation et d'intervention en hauteur avec les E.P.I. utilisés par les stagiaires dans leur environnement de travail

INFORMATION SUR LA SECURITE – EPI

Chaque stagiaire devra s'équiper d'une tenue de travail, de chaussures de sécurité, de gants de manutention d'un casque et de son équipement de protection individuel contre les chutes de hauteur à jour de ses vérifications générales périodiques.

ORGANISATION DE LA FORMATION

Une formation théorique à l'aide d'un vidéo projecteur sera donnée dans une salle fournie par le client.

L'entreprise mettra à disposition, pour la réalisation de la formation pratique, une zone délimitée de type toiture, échafaudages, échelles ou talus - Application pratique adaptée selon le type d'intervention en hauteur.

Un fascicule de la formation théorique sera remis à chaque stagiaire.

PEDAGOGIE - INTERVENANT - DUREE DE LA FORMATION :

- Formation théorique magistrale et participative en salle sous forme de diaporamas et films.
- Formation pratique démonstrative pour l'application pratique.
- Le formateur est spécialiste en prévention dans le domaine de la manutention par la réalisation régulière de mission d'inspection et d'assistance technique.

Durée: variable selon le niveau d'expérience des apprenants - Formation en intra-entreprise.

- Nombre de participants limité à 10 stagiaires.

PROCEDURE DE VALIDATION DES ACQUIS

Contrôle des connaissances théorique sous forme de QCM et test pratique avec mise en situation.

SANCTION DE LA FORMATION

Une attestation de formation est délivrée, par le responsable de la formation, aux participants ayant répondu aux exigences des différentes étapes du stage.

Cette attestation sera adressée au responsable de service du personnel de l'établissement.

ORGANIGRAMME SERVICE FORMATION MECA CONTROLE

Thierry MAILLARD

Responsable Formations et formateur

07 83 44 39 90 - t.maillard@mecacontrole.fr

Grégory PICHARD

Formateur

06 95 66 99 98 - g.pichard@mecacontrole.fr

Cyril PAUMARD

Formateur

06 79 07 02 58 – c.paumard@mecacontrole.fr

Sur simple demande, nous tenons à votre disposition nos indicateurs de résultats et de satisfactions aux prestations réalisées par Méca Contrôle